

COMMENT CRÉER MON ENTREPRISE

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

CréActeurs

Réseau d'Aide à la Création
et Reprise d'Entreprise **04**



Ce guide a été conçu par le réseau **CréActeurs 04** avec le soutien du Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence, pour vous présenter les différentes étapes qui vont vous conduire à la création ou reprise de votre entreprise.

Vous y trouverez toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous orienter et bénéficier au mieux des aides qui existent dans notre département. De nombreuses prestations sont gratuites.

Alors si vous avez la volonté de créer votre emploi, **CréActeurs 04** vous attend, contactez-nous, nous serons à vos côtés.

SOMMAIRE

J'ai une idée, je m'informe p.3

Je cherche un financement p.4

J'identifie les autres aides p.5

Je crée mon entreprise p.6

Qui peut m'accompagner pour bien démarrer ? p.7

*Adresse des organismes du réseau **CréActeurs 04** au dos*

J'AI UNE IDÉE...

... Je m'informe gratuitement lors d'une réunion collective d'information :

- **CCIT** : Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale : «Les Jeudis de la création» 2 journées par mois à Digne et à Manosque. Plus des journées décentralisées à : Barcelonnette, Château-Arnoux, Forcalquier, Riez, St André-les-Alpes et Sisteron.
- **CMA** : Chambre de Métiers et de l'Artisanat: une journée par mois à Digne-les-Bains et Manosque. Matin : tout public / Après-midi : auto-entrepreneurs.

... Je peux demander un entretien individuel avec un technicien de la création d'entreprise pour étudier mon projet personnel et élaborer un plan d'affaires précis:

- **Accès Conseil BGE** sur RDV, pour les professions libérales, services à la personne, auto-entrepreneurs, personnes reconnues travailleurs handicapés, bénéficiaires du RSA, salariés, reconversion professionnelle (Fongecif, Agefos).
- **ADIE** : Association pour le Droit à l'Initiative Economique, reconnue d'utilité publique. Accompagnement des publics allocataires du RSA. Sur prise de RDV.
- **CCIT** : sur Digne-les-Bains ou Manosque et sur RDV (pour toutes les activités commerciales, industrielles ou de services).
- **CMA** : pour les activités du bâtiment, de l'alimentation, de la production et de prestations de services relevant de l'artisanat : à Digne-les-Bains ou Manosque sur RDV.
- **Chambre d'agriculture** : pour les activités agricoles et agritouristiques. Point info installation à Digne.
- **Coopérative MOSAIQUE** sur RDV avec une spécialisation pour les projets visant la création de son propre emploi avec une période de test accompagnée.
- **CDE Petra Patrimonia** : sur RDV avec une spécialisation pour les projets en lien avec la valorisation/restauration du patrimoine bâti / paysagé et l'écoconstruction, avec la possibilité de tester votre activité en bénéficiant d'une garantie décennale et de formations.
- **DIAPASON Couveuse d'entreprises** sur RDV avec une spécialisation pour les projets artistiques.
- **EGEE 04** : Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise; toutes natures de projets créateurs(trices) sur rdv téléphonique et intervention bénévole sur le lieu d'activité.
- **Initiative Alpes du Sud** à Digne-les-Bains, Plateforme du réseau Initiative selon le siège social de la future entreprise : tout public sur RDV → Prêt d'honneur à taux 0% et prêt NACRE, suivi, parrainage.
- **Initiative Haute-Provence** à Manosque, Plateforme du réseau Initiative selon le siège social de la future entreprise : tout public sur RDV → Prêt d'honneur à taux 0% et prêt NACRE, suivi, parrainage.
- **Pôle Emploi** à Digne, Manosque, Sisteron et Barcelonnette : Un parcours de suivi personnalisé dédié à la création/reprise d'entreprise (ENT) des ateliers «Créer son entreprise, pourquoi pas ?» et «Organiser son projet de création ou reprise d'entreprise», l'évaluation préalable à la reprise/création d'entreprise (EPCRE). Pour plus d'information : www.pole-emploi.fr ou votre conseiller personnel Pôle emploi.

Le travail de préparation de votre projet n'est pas du temps perdu.

C'est plutôt un atout de réussite. Informez-vous et prenez rendez-vous avec le spécialiste de la création/reprise d'entreprise correspondant à votre situation.

JE CHERCHE UN FINANCEMENT

LES PRÊTS

Prêt professionnel ou Prêt Création d'Entreprise (PCE)

Je m'informe auprès de ma banque des modalités du prêt qu'elle peut m'accorder, je lui présente le plan d'affaires que j'ai préparé avec un membre du réseau CréaActeurs 04.

Si les banques ne peuvent pas m'accorder un prêt je prends RDV avec :

- **L'Adie**, Association pour le Droit à l'Initiative Economique, reconnue d'utilité publique. Financement allant jusqu'à 10 000€ (microcrédit et prêt d'honneur) de la création et du développement de l'entreprise pour toute personne n'ayant pas accès à un prêt bancaire classique. Etude de votre projet sur RDV. Tout public.
- **Créa-Sol**, association soutenue par les Caisses d'Epargne qui accorde des micro-crédits d'un montant de 10 000€ pour les professionnels et de 5 000€ pour les particuliers. Information et suivi auprès d'EGEE 04, des Plateformes du réseau Initiative et d'Accès Conseil BGE - Téléphone Antenne Marseillaise : 04 91 53 29 77.
- **Pôle Emploi**, sous certaines conditions possibilité de transformation d'une partie de l'allocation d'assurance chômage en un capital de départ (pour plus d'information www.pole-emploi.fr ou votre conseiller personnel pôle emploi).

J'ai accès à un prêt bancaire, je peux le compléter par un prêt à taux 0% :

● Prêt d'Honneur ou/et Prêt NACRE

Je demande un rendez-vous auprès de la Plateforme du réseau Initiative qui correspond au lieu de domiciliation de ma future entreprise (se référer à la carte page 7).

● Prêt Régional à la Création d'Entreprise (PRCE) ou (PRTE)

Je demande un rendez-vous à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale ou à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

● Prêt citoyens des Clubs CIGALES (apports par prise de participation minoritaire au capital pour des projets à plus value sociale, environnementale, patrimoniale pendant 5 ans...).

Je contacte le Pôle d'initiatives locales et d'économie solidaire de Carmejane 04 92 34 73 42.

LES SUBVENTIONS

J'ai peut-être droit à une subvention pour compléter le prêt bancaire.

● Fonds d'Aide à la Modernisation (FODAM) et Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat m'informeront sur les dispositifs, vérifieront mon éligibilité et m'accompagneront dans la demande et le montage du dossier.

● L'AGEFIPH (Personnes handicapées)

Accès Conseil BGE m'indiquera si je peux solliciter cette aide et instruira mon dossier.

● La Fondation de la 2ème Chance (F2C) apportera un coup de pouce pour les créateurs d'entreprise sous certaines conditions d'épreuves de la vie et de précarité. EGEE 04 m'informera sur les conditions à remplir pour avoir droit à cette aide et en assurera le suivi du dossier.

● Aides jeunes agriculteurs

La chambre d'agriculture m'indiquera si je peux bénéficier de ces aides et les démarches à réaliser.

LES AUTRES AIDES

- **Aide aux Chômeurs Créateurs Repreneurs d'Entreprises (ACCRE)**

Cette aide est une exonération partielle des charges sociales durant la première année d'activité, je remplis le Cerfa de demande au moment de l'immatriculation de mon entreprise au Centre de Formalité des Entreprises (CFE) dont dépend mon activité (CCIT, CMA ou URSSAF).

Afin de faciliter l'accès au prêt bancaire, je peux aussi demander une garantie spécifique pour mon prêt :

- **Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF)**, pour la création/reprise ou le développement d'entreprise. EGEE 04 assurera le suivi du dossier auprès d'ESIA et informera les femmes chefs d'entreprises sur cette possibilité accordée par l'Etat.
- **Fonds Régional de Garantie (FRG)** à demander auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale, des Plateformes du réseau Initiative, du Conseil régional ou de OSEO.
- **France Active Garantie (FAG)** par l'organisme ESIA à demander auprès d'Accès Conseil BGE.



VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?

**NE PASSEZ PAS À CÔTÉ D'UN
ACCOMPAGNEMENT PRÉCIEUX.**

Les membres du réseau CréActeurs 04 vous guideront vers les aides auxquelles vous avez droit et vous accompagneront dans vos démarches.

ENFIN JE CRÉE MON ENTREPRISE...

Pour officialiser la création/reprise de mon entreprise je dois l'immatriculer au Centre de Formalités (CFE) dont je dépends, selon mon secteur d'activité :

- **CCIT** : pour toutes les activités commerciales, industrielles ou de services
> à Digne-les-Bains sur RDV de 9h à 11h45 et de 14h à 17h.
> à Manosque tous les jeudis sur RDV de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30.
- **CMA** : pour les activités de bâtiment, alimentaire, production et de prestations de services relevant de l'Artisanat
1 : Réalisation d'un stage de préparation de 5 jours à Digne-les-Bains ou Manosque.
2 : RDV avec le CFE à Digne-les-Bains de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- **Chambre d'agriculture** : pour les activités agricoles et agritouristiques à Digne-les-Bains du lundi au vendredi.
- **URSSAF** : pour les professions libérales
> à Digne-les-Bains du mardi au vendredi de 8h à 16h30 et le samedi de 8h à 10h
Je peux aussi demander un RDV au 04 92 30 24 02

Pour les auto-entrepreneurs il est possible de déclarer son début d'activité gratuitement sur le site

www.lautoentrepreneur.fr

La liste des pièces à fournir ainsi que le coût de l'immatriculation varient selon le choix que vous avez effectué. Le CFE vous donnera tous les renseignements nécessaires.

SI JE NE SUIS PAS ENCORE PRÊT POUR L'IMMATRICULATION ...

Je voudrais d'abord tester l'activité, je choisis donc d'entrer chez :

DIAPASON 04, couveuse d'entreprises, qui me permet de produire et de facturer dans un cadre légal en attendant l'immatriculation définitive.

OU

MOSAIQUE, coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs qui m'héberge juridiquement et m'accompagne pendant la période test de l'activité, même agricole. Je reste salarié entrepreneur jusqu'à l'immatriculation de mon entreprise.

OU

CDE PETRA PATRIMONIA : coopérative pour le développement de l'emploi, m'accompagne pendant la phase test d'activité et me permet de devenir entrepreneur salarié avec un contrat à durée indéterminée.



QUI PEUT M'ACCOMPAGNER POUR BIEN DÉMARRER ?

Je viens d'immatriculer mon entreprise mais je désire être accompagné pour favoriser un bon démarrage. Durant les trois premières années je peux bénéficier d'un suivi de l'activité par des professionnels de la gestion d'entreprise, soit par des rencontres individuelles soit par des formations collectives, selon mes besoins. Je contacte l'organisme qui correspond.

- **Pour les projets NACRE et ceux qui ont bénéficié du Prêt d'honneur à taux 0%**
L'une des deux plateformes départementales du réseau initiative selon la domiciliation de l'entreprise : Initiative Alpes du Sud à Digne-les-Bains ou Initiative Haute-Provence à Manosque.
- **Pour les projets qui ont bénéficié de l'AGEFIPH, Services à la personne, Professions Libérales, Créa-Sol, FGIF, FAG**
Accès Conseil BGE.
- **Pour les projets relevant de l'artisanat : chambre des métiers et de l'artisanat**
- **Pour les projets ne bénéficiant pas d'un prêt bancaire**
Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE).
- **Pour les autres projets, bénéficiant ou non de prêts bancaires, de Créa-Sol, F2C, FGIF EGEE 04** Association de conseillers retraités bénévoles.
- **Les chambres consulaires, Pôle emploi et de nombreux organismes proposent tout au long de l'année des réunions d'informations et des formations sur tous les domaines touchant à l'entreprise.**

Découpage géographique du département



L'accompagnement post création apporte un appui méthodologique et permet au nouveau chef d'entreprise de devenir progressivement autonome.



Accès Conseil BGE

Convent des Cordeliers – 04300 FORCALQUIER
04 92 77 16 70 - alpesdusud@acces-conseil.org



Adie "Association pour le Droit à l'Initiative Economique"

Avenue du 1er mai - ZI St Joseph – 04100 MANOSQUE
0 800 800 566 (appel gratuit depuis un poste fixe) - www.adie.org



Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence

66 boulevard Gassendi – 04004 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
04 92 30 57 57 - accueil@ahp.chambagri.fr - www.ahp.chambagri.fr



Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale

60 boulevard Gassendi – 04000 DIGNE-LES-BAINS
04 92 30 80 85 - appui.entreprises@digne.cci.fr - www.digne.cci.fr



Chambre de Métiers et de l'Artisan des Alpes-de-Haute-Provence

23 allée des Fontainiers – 04000 DIGNE-LES-BAINS
04 92 30 90 90 - chmetiers@cm-04.fr - www.cm-digne.fr



Diapason 04 couveuse d'entreprises

Ensemble culturel Bonne Fontaine – 04300 FORCALQUIER
04 92 75 69 35 - contact@diapason04.org - www.diapason04.org



E.G.E.E. 04 (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

6 impasse Saint Michel – 04860 PIERREVERT - 04 92 72 50 22
claud.gaugue@wanadoo.fr - www.egee.asso.fr



Emergence

2 bis avenue Ernest Pellotier - Hôtel d'entreprises Bâtiment 26 - Quartier Craplet
04400 Barcelonnette - 04 92 81 16 92
info@cbe-emergence.com - www.cbe-emergence.com



Initiative Alpes du Sud "Plateforme du réseau Initiative"

5 avenue Paul Martin – 04000 DIGNE-LES-BAINS - 04 92 36 62 45
accueil@initiative-alpesdusud.com - www.initiative-alpesdusud.com



Initiative Haute-Provence "Plateforme du réseau Initiative"

55 avenue du 1^{er} mai - Zone St Joseph – 04100 MANOSQUE - 04 92 72 51 51
contact@initiative-hauteprovence.com - www.initiative-hauteprovence.com



Mosaïque Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs

ZI St Christophe, 6 rue Lavoisier – 04000 DIGNE-LES-BAINS
RN 96 - Quartier Grand Pré - 04130 Volx
06 45 78 07 85 - www.caemosaique.fr



Petra Patrimonia Coopérative pour le développement de l'emploi.

Bd des Martyrs - Convent des cordeliers- 04300 Forcalquier
07 77 26 44 18 - contact@cde-petrapatrimonia.com - www.cde-petrapatrimonia.com



Réseau Pôle Emploi Alpes-de-Haute-Provence

Téléphone : 39 49 - www.pole-emploi.fr
Les sites Pôle Emploi de Digne, Manosque, Sisteron et Barcelonnette

IMPRIM'VERT®
Date de publication : Mars 2013